

Interdisciplinarité ou invention d'une « offre » disciplinaire ?

Sociologie, histoire et science politique au risque du croisement disciplinaire

Laurent WILLEMEZ

(Printemps, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines)

Carnet Zilsel, 7 novembre 2015, <http://zilsel.hypotheses.org/2267>

Licence Creative Commons
Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative
Commons Attribution Pas d'Utilisation Commerciale
Pas de Modification 4.0 International



Qu'est-ce que *faire* de la socio-histoire¹ ? Comment pratiquer ce type de travail de sciences sociales dans un entre-deux, ou plutôt un « entre-trois » disciplinaire, alors même que la période actuelle des sciences humaines et sociales peut être considérée comme un moment de raidissement et de durcissement des frontières entre histoire, sociologie, science politique et anthropologie ? De sorte qu'aujourd'hui, on retrouve le constat fait il y a quelques années par un politiste américain réfléchissant à l'état de sa discipline : on est bien dans l'ère des « tables séparées », chaque discipline étant assise seule à une table et « protégeant sa part secrète de vulnérabilité »². D'une manière paradoxale, trois ouvrages publiés presque au même moment il y a une dizaine d'années ont montré la fois la réalité de ce constat et les tentatives, réelles, pour le dépasser.

Quelles sont les conditions de possibilité des échanges entre ces disciplines, quels sont leurs bénéfices et leurs coûts³ ? À leur manière, les trois ouvrages réunis répondent à cette question, bien que chacun de manière différente et dans des registres très divers ; ils montrent surtout comment s'est inventée et pérennisée une sous-discipline, la socio-histoire, avec ses auteurs, ses objets, ses terrains, ses questions épistémologiques et méthodologiques. Mais aussi avec ses incompréhensions et ses malentendus. Depuis cette période, plusieurs ouvrages ont paru, qui n'ont pas vraiment, me semble-t-il, changé la donne, bien au contraire. Comme je le montrerai dans un certain nombre de notes qui actualisent ce texte, ces prises de position sur la socio-histoire permettent de valider le diagnostic réalisé il y a dix ans⁴.

Car en réalité, ces trois ouvrages ne parlent pas de la même socio-histoire, ne travaillent pas les mêmes « traditions » sociologiques (avec tous les effets de recomposition plus ou moins mythologique que le recours aux traditions suppose) et proposent en fait au moins deux socio-histoires distinctes. Ainsi, à travers une analyse critique de ces ouvrages, il est possible de montrer au concret comment se construisent, se renforcent et se concurrencent des légitimités disciplinaires et sous-disciplinaires. Les différents ouvrages mettent l'accent sur les rapports sociaux de connaissance et de pouvoir qui participent à l'institutionnalisation des disciplines, non seulement à travers les thématiques qu'ils développent, mais aussi par le fait même qu'ils existent. Développant un discours performatif, ils font advenir ce qu'ils analysent, en l'occurrence la socio-histoire, chacun à sa manière : l'un est un manuel, le second un ouvrage issu d'un colloque, le troisième une analyse fondée sur une recherche de terrain très fouillée. Ouvrons donc ces répertoires de la *self-fulfilling prophecy* (inter)disciplinaire.

L'analyse critique vise deux plans (relativement) disjoints, à la fois pour ce que disent les livres et ce qu'ils sont. Matérialisant l'état d'un champ de recherche, l'imprimant en quelque

¹ Sont analysés les trois ouvrages suivants : Déloye (Yves), Voutat (Bernard), *Faire de la science politique. Pour une analyse socio-historique du politique*, Paris, Belin (coll. « socio-histoires »), 2002 ; Guibert (Joël), Jumel (Guy), *La socio-histoire*, Paris, Armand Colin (coll. « Coursus »), 2002 ; Phélippeau (Eric), *L'invention de l'homme politique moderne. Mackau, l'Orne et la République*, Paris, Belin (coll. « socio-histoires »), 2002.

² Almond, 1997. Il faudrait des indicateurs pour étayer un tel constat : le très faible nombre de docteurs ayant réalisé leur thèse dans l'une des disciplines et étant recrutés dans une autre n'en est peut-être que le plus éclatant.

³ On laissera de côté l'anthropologie en particulier parce que les auteurs discutés ici ne l'évoquent quasiment pas.

⁴ Il s'agit en particulier de Noiriel, 2006 ; Offerlé et Rouso, 2008 ; Buton et Mariot 2009. Comme je l'indiquerai, l'ouvrage de Offerlé et Rouso me semble cela dit un peu différent, ne serait-ce que parce qu'il est co-produit par des politistes et des historiens.

sorte, ils montrent où en est la socio-histoire, font le récit des succès, mais aussi parfois des « semi-échecs »⁵ d'une posture disciplinaire et méthodologique spécifique. En m'inspirant ainsi des analyses inaugurées par Victor Karady sur l'émergence des sciences sociales au début du XX^e siècle, je montrerai que la socio-histoire a pu et peut apparaître dans différentes disciplines, en l'occurrence en sociologie et en science politique, comme une *nouvelle offre disciplinaire*, promue par un certain nombre d'entrepreneurs scientifiques, qui tentaient au moment de la sortie des ouvrages et tentent (encore, j'y reviendrai) de croiser les approches et de proposer des perspectives pluri- ou interdisciplinaires (le choix des préfixes n'est pas sans conséquences ni arrières pensées) qui pourraient renouveler leur discipline. Mais je voudrai aussi souligner que paradoxalement, c'est dans le cadre d'une discipline institutionnalisée, la science politique, que cette entreprise a réussi, alors même que son succès n'a été que très partiel ailleurs. Dès lors, les avatars de cette approche pluri-disciplinaire ne montrent-ils pas d'abord la force de résistance des frontières entre les différentes disciplines des sciences sociales ?

Un tel travail de sociologie des sciences sociales ne peut être pertinent qu'à partir du moment où il ne se contente pas d'objectiver à la louche son terrain d'enquête, mais qu'il va jusqu'à proposer d'autres perspectives de recherches et d'autres méthodologies. C'est pourquoi il est intéressant de confronter le regard globalisant d'un manuel ou d'un ouvrage collectif à visée méthodologique et épistémologique avec celui d'une enquête fine et concrète qui prend au sérieux des pratiques de recherches liées à l'alliance du travail historique et du raisonnement sociologique. C'est dans ce cadre que se place l'ouvrage d'Eric Phélippeau, exemple concret de ce que peut apporter un travail de type socio-historique en termes de connaissance du politique et de renouvellement des approches et des objets. Il permet de proposer de manière sous-jacente un programme de recherche, ou même, j'y reviendrai, une « formule de recherche » socio-historique.

Réaliser une telle lecture, à la fois critique et programmatique, plus de dix ans après la parution des ouvrages, a pour objectif et conséquence de prendre position dans un champ, ici celui de la socio-histoire, et constitue en cela un « instrument de l'échange intellectuel » pour reprendre une expression du bel article de Bertrand Müller⁶. Ce type de position surplombante peut être difficile à tenir à partir du moment où j'ai moi-même participé, à la constitution de la sous-discipline ici en jeu, la socio-histoire⁷. Toutes les prises de positions s'articulent à une visée. Ici, ma volonté de prendre la parole sur ces échanges disciplinaires, ainsi que, dans une perspective institutionnelle, mon propre passage de la science politique à la sociologie (et donc un certain éloignement par rapport à des enjeux directement disciplinaires), ont rendu possible une certaine prise de distance, et non un reniement, d'avec la socio-histoire. C'est dans cette perspective que l'on peut comprendre le double objet de ce texte : à la fois réaliser une première sociologie de ce sous-champ disciplinaire et proposer un certain nombre de leçons épistémologiques et méthodologiques qui peuvent être tirées des ouvrages recensés. Au fond, il ne s'agit là que d'une posture banalement réflexive, qui conduit le chercheur à s'interroger sur les fondements et les logiques de sa recherche⁸.

⁵ Cf. Karady, 1976, 1979.

⁶ Cf. Muller, 1994.

⁷ Le terme apparaît en effet dans le sous-titre de ma thèse (Willemez, 2000).

⁸ Bien entendu, le signe de la réussite d'une discipline tient notamment à sa capacité à susciter un métadiscours qui lui donne une partie de sa force et de sa légitimité ; dès lors, ce compte-rendu, eût-il été critique, participe du durcissement de la socio-histoire.

Interdisciplinarité et maintenance des frontières

La prétention à la construction et à la représentation d'intérêts sociaux passe d'abord par la nécessité de les dénommer, puis par un travail de rassemblement et d'homogénéisation autour de ces dénominations⁹. Les chercheurs en sciences sociales contribuent tous les jours à cette production d'identités tout à la fois sociales et scientifiques, et c'est particulièrement le cas quand ils participent à la création d'entités disciplinaires ou sous-disciplinaires, qui « occupent le terrain » scientifique et apparaissent comme des « sortes de synecdoques sociales réussies », pour reprendre le syntagme qu'emploie Michel Offerlé dans ses travaux sur les groupes d'intérêts¹⁰. Dès lors, il est nécessaire de s'interroger sur les conditions de l'usage par les deux ouvrages généraux (et en laissant de côté pour l'instant le travail d'Eric Phélippeau) du terme « socio-histoire ». Et le moins que l'on puisse dire est que les deux définitions de ce terme sont bien distinctes.

Qu'est-ce que l'interdisciplinarité ?

L'ouvrage collectif dirigé par Yves Déloye et Bernard Voutat avait l'ambition de faire le point sur le développement de la socio-histoire au sein de la science politique. De fait, le titre de l'ouvrage, *Faire de la science politique*, étonne et pourrait apparaître aux lecteurs malveillants comme une double revendication hégémonique, à la fois au sein de la science politique, puisque, au vu du titre, la seule manière de faire de la recherche en science politique serait d'utiliser le matériau historique, mais aussi pour la socio-histoire qui se verrait annexée à la science politique. De fait, les auteurs sont tous des politistes, à l'exception de deux d'entre eux, Georges Ubbiali et Philippe Hamman¹¹. De même, l'ensemble du livre est centré sur des problématiques de science politique¹², discipline qui, comme l'écrivent Yves Déloye et Bernard Voutat à la fin de leur introduction, « est à même de nourrir la confrontation avec les différentes approches historiographiques du politique, [et ainsi] engagera durablement sa mutation historique » (p. 23). Il s'agit donc bien ici d'analyser et de soutenir, au final, « le tournant historique de la science politique ».¹³

Pour comprendre ce point de vue pluri-disciplinaire disciplinairement centré, il faut en revenir, et l'ouvrage le fait d'une manière fort honnête (à la fois dans l'introduction et dans un premier chapitre), sur le moment d'émergence de la « socio-histoire » du politique. Si l'on voulait trouver des indices de sa genèse institutionnelle, il faudrait en revenir au début des années 1990, date de la création d'une Société pour la socio-histoire du politique (SHIP), association sans doute définitivement en sommeil, de la revue *Genèses*, qui s'en veut l'un des principaux porte-parole, de la collection « Socio-histoires » chez Belin, et d'un colloque réuni en 1995 à Grenoble, consacré à « l'étatisation », et qui avait pour objectif de prouver la légitimité

⁹ Cf. Offerlé, 1994b, p. 67-70.

¹⁰ *Ibid.*, p. 69.

¹¹ Mais ces deux enseignants-chercheurs ont réalisé leur thèse sous la direction de politistes, Michel Offerlé pour le premier, Brigitte Gaiti pour le second.

¹² Il faut ajouter pour les non-politistes que le titre du livre fait sans doute référence à l'un des livres institutionnellement centraux pour la discipline : *Enseigner la science politique*, ouvrage lui aussi collectif co-dirigé par Pierre Favre et Jean-Baptiste Legavre, et qui avait pour objectif de faire un point (en particulier à destination des candidats à l'agrégation de science politique) sur l'enseignement de cette discipline.

¹³ Il en est de même du livre de François Buton et Nicolas Mariot : dans le premier chapitre de cet ouvrage, François Buton indique ainsi : « l'ambition de ma contribution est plus modeste : penser le 'fait scientifique' de la socio-histoire à partir des modalités de son institutionnalisation dans la science politique comme discipline académique, et identifier à quoi le terme lui-même se réfère. » (p. 24. Je souligne.)

de la démarche socio-historique¹⁴. À l'origine de ces constructions institutionnelles, qui sont les seules à même de faire exister socialement une discipline scientifique, on trouve certes des historiens, Gérard Noiriel, directeur de recherches à l'EHESS en tête, mais surtout des politistes, et en premier lieu Michel Offerlé, professeur émérite de science politique à l'ENS Ulm. Les deux premiers ont d'ailleurs dirigé la collection « socio-histoires » chez Belin. Les auteurs participant à l'entreprise d'Yves Déloye et de Bernard Voutat revendiquent cette appartenance disciplinaire et rappellent d'où ils viennent ; dans sa conclusion, Michel Offerlé analyse rapidement les raisons d'un attachement disciplinaire, en particulier les raisons institutionnelles (notamment en termes de postes d'enseignants-chercheurs), attachement pourtant paradoxal dès lors que la pluri-disciplinarité est mise en exergue.¹⁵

La persistance de ce ressort disciplinaire est rendue particulièrement visible par la mise en parallèle de l'ouvrage dirigé par Yves Déloye et Bernard Voutat d'une part, et de celui de Joël Guibert et Guy Jumel d'autre part. Ces deux derniers auteurs (le premier est maître de conférences en sociologie à l'Université de Nantes, le second maître de conférences en histoire à l'Université de Rennes I) présentent une toute autre définition de la socio-histoire. Le type de socio-histoire qu'ils conçoivent semble correspondre à une collaboration entre deux sciences sociales bien délimitées, et à aucun moment ne peut être considéré, à l'instar de ce que proposent les auteurs édités par Yves Déloye et Bernard Voutat, comme une forme de « fusion », ou à tout le moins de synthèse, entre différentes disciplines des sciences sociales. Pour preuve, la dernière phrase de l'introduction, *a priori* floue et finalement très éclairante de leur conception : « à travers cet ouvrage, notre souhait est (...) d'examiner les manières de faire, *plus ou moins historiques, plus ou moins sociologiques*, selon les objets d'études et selon les chercheurs, grâce à un agencement particulier des sources, des méthodes, des traitements et des analyses »¹⁶. À l'appui de cette première définition peut se lire le plan de l'ensemble de l'ouvrage, et particulier celui du premier chapitre, consacré aux fondements historiques et épistémologiques des deux disciplines, et dans lequel les auteurs évoquent rapidement les origines et les bases du « métier d'historien », puis celles du « métier de sociologue ». Tout au long du texte, ces deux figures du chercheur en sciences sociales sont juxtaposées, et par conséquent autonomisées : si la socio-histoire existe en tant que telle, elle n'a pourtant pas de producteur(s) propre(s) et elle n'est pas à l'origine d'identité scientifique et professionnelle autonome. Elle ne dispose donc d'aucun des appuis traditionnellement attribués à une discipline.

Il n'est pas étonnant que, dans ces circonstances, Joël Guibert et Guy Jumel ignorent superbement la « tradition » socio-historique inaugurée par les politistes, qui n'a droit qu'à une courte référence p. 125 : « Au-delà de la collaboration entre spécialistes sur un même objet, la double compétence de chercheurs n'est pas un idéal impossible à atteindre. L'exemple de la socio-histoire du politique (...) est à cet égard significatif [...] On le voit à ces exemples, l'association méthodologique de l'histoire et de la sociologie est stimulante » ; par ailleurs, à aucun moment dans l'ouvrage n'est cité le petit livre de Yves Déloye sur la « sociologie historique du politique »¹⁷ : il est vrai que les auteurs n'ont pas souhaité analyser les travaux socio-historiques sur le politique, ce qui peut d'ailleurs apparaître comme un oubli étrangement

¹⁴ Le colloque a été publié à la fois par *Genèses*, dans un numéro dénommé « étatisations » (n° 28, 1997), et dans un ouvrage collectif dirigé par M. Kaluszinski et S. Wahnich (1998).

¹⁵ Il faudrait apporter ici un bémol en réinsérant l'ouvrage dans une problématique proprement suisse, puisque ce dernier est issu d'un colloque franco-suisse tenu en 1998 à Lausanne, et avait visiblement pour objectif de contribuer à développer dans ce pays une science politique sociologiquement et historiquement informée ; dès lors, on est amené à une autre problématique, celle de l'import-export de formes académiques, ou, dit autrement, celle des « transferts disciplinaires » et des formes de légitimation croisée qui en sont au fondement.

¹⁶ Guibert, Jumel, 2002, p. 4. Je souligne.

¹⁷ Déloye, 1997.

volontaire dans ce qui se veut un manuel destiné aux étudiants d'histoire et de sociologie. Il faut en outre noter un léger contresens dans la définition de la « socio-histoire du politique », puisqu'en réalité, il s'agit moins pour ses entrepreneurs « d'association » que de traduction, d'« appropriation » mutuelle ou d'« adaptation », pour reprendre les termes de Gérard Noiriel¹⁸. Ainsi, à travers l'ouvrage se lit en creux, par l'absence ou l'approximation, le désintérêt d'une partie des sciences sociales pour d'autres perspectives disciplinaires.

Deux conclusions provisoires peuvent d'ors et déjà tirées. D'abord, dans une perspective de « socio-histoire » des sciences sociales, on est bien là dans une opposition entre deux sous-disciplines spécifiques, appartenant chacune à deux disciplines différentes. Une même dénomination, et pourtant deux manières si distinctes de considérer la chose nommée. Mais par ailleurs, ces deux définitions constituent les deux limites de l'espace des possibles pour ceux qui veulent tout de même pratiquer la socio-histoire : d'un côté, la tentative d'une certaine fusion, la recherche d'une synthèse des différentes sciences sociales qui permettrait l'avènement d'une nouvelle figure, celle du « socio-historien » ; mais cette socio-histoire-là est-elle réservée aux chercheurs qui se réclament de (ou qui sont rattachés à) la science politique ?¹⁹ De l'autre côté, une socio-histoire qui fixe des rôles précis et tient à la conservation des structures et des limites disciplinaires : mais alors, est-il impossible de dépasser ces frontières institutionnelles pour proposer une forme nouvelle ?

Quelles références pour quelle socio-histoire ?

A défaut de proposer une analyse quantitative des « réseaux de cocitation »²⁰, il est possible, par un petit travail de repérage et de comptage, de restituer les univers de référence des deux ouvrages. Une analyse quantitative de ces références permet de montrer l'existence sous-jacente de deux conceptions distinctes, voire carrément opposées, de l'histoire²¹.

Le nombre de références utilisées par les auteurs publiant dans *Faire de la science politique* s'élève à 595 (en tenant compte de l'ensemble des références, et en particulier des références multiples au même ouvrage), pour 259 auteurs cités, ce qui signifie que de très nombreux auteurs ne sont cités qu'une seule fois (158 auteurs ne sont cités qu'une fois, 43 ne sont cités que deux fois). Ce rapide calcul permet de mettre en valeur deux éléments. D'abord, la concentration des citations est révélatrice d'une certaine homogénéité du propos et rend compte du caractère programmatique de l'ouvrage ; surtout, la liste des auteurs les plus souvent cités permettent de mettre en évidence la perspective « disciplinaro-centrée » de l'ouvrage : Pierre Favre est l'auteur le plus cité, avec 29 citations²² ; suivent Michel Offerlé avec 17 citations,

¹⁸ Noiriel, 1989.

¹⁹ Ce qui nous renvoie à l'échec d'une autre prophétie disciplinaire dont la socio-histoire a été porteuse : celle d'une socio-histoire insérée dans la discipline historique, et plus précisément en histoire contemporaine. Prophétie portée à son plus haut degré par Gérard Noiriel dans son « Repères », qui multiplie par exemple l'utilisation de l'expression « le socio-historien » : « pour le socio-historien, les classements [par périodes et par domaines, qui sont le propre de la recherche historique] sont artificiels et nuisent bien souvent à la compréhension des phénomènes (...) la socio-histoire a été construite sur les décombres de l'histoire économique et sociale. » (p. 53)

²⁰ Cf. par exemple Penan, 1994.

²¹ Comme toute analyse quantitative, ce travail a le défaut de ne pas restituer le contexte de la citation, et notamment de sous-évaluer les citations négatives. Mais de telles citations montrent l'existence de conflits sur la définition de l'objet ; participer à ces conflits ne revient-il pas alors à faire exister l'objet et à le renforcer ?

²² Il est vrai que Pierre Favre publie apporte une contribution à l'ouvrage dans laquelle il revient sur sa propre trajectoire et par conséquent est amené à se citer à de nombreuses reprises : cependant, si l'on enlève ces auto-références, obligées dans une perspective de socio-analyse, Pierre Favre reste l'auteur le plus cité avec 18 références.

puis Yves Déloye et Gérard Noiriel avec 15 citations. P. Bourdieu est le 5^e auteur le plus cité avec 12 citations (à égalité avec Alain Garrigou et Jean-Claude Passeron). Réaliser un tel comptage n'a pas pour but de constituer un palmarès²³ mais de mettre en évidence l'univers de références dans lequel se situe l'ouvrage et les deux éléments qui le définissent : d'abord celui d'une science politique qualifiée au sein de la discipline de « critique »²⁴, c'est-à-dire plutôt inspirée de la sociologie bourdieusienne²⁵ ; ensuite celui d'une sociologie politique qui s'intéresse à ses propres fondements historiques et épistémologiques, intègre à l'analyse les conditions de sa propre production et promeut une certaine forme de réflexivité.

Cette socio-histoire du politique porte avec elle une conception spécifique de l'histoire, qui se donne pour ambition de repenser à la fois l'histoire politique et l'histoire sociale, dans un cadre interdisciplinaire associant historiens, sociologues et politistes. Ce type d'histoire proposé a d'abord pour objet de montrer comment sont produits les objets et les catégories d'aujourd'hui, d'analyser ce qui, dans le passé, produit le présent. Cela apparaît par exemple très clairement dans le tout premier éditorial de la revue *Genèses* en 1991 : il s'agit bien de « faire ou refaire l'histoire des objets [des sciences sociales], de mieux comprendre leur genèse », à partir de la pétition de principe selon laquelle « une réflexion sérieuse, critique et sereine sur notre société et le monde d'aujourd'hui ne peut se passer de l'éclairage de l'histoire »²⁶. Les promoteurs de la socio-histoire du politique s'éloignent ainsi de l'histoire comme « art », ou plutôt comme forme scientifique auto-suffisante et auto-référente.

Cette conception de l'histoire comme « éclairage » porte avec elle un objectif d'interdisciplinarité, qui est ici clairement revendiqué, se développant dans des contextes disciplinaires différents, et dans lesquels cette invention a des objectifs tout à la fois stratégiques et intellectuels bien distincts : du côté de l'histoire d'abord, il s'agit, pour reprendre les termes de Gérard Noiriel dans son introduction au premier dossier de *Genèses* en 1991, de prendre des « distances » avec « le modèle de 'l'histoire-science sociale' dominant dans les années 1960-1970 »²⁷. Du côté des politistes, le double objectif est de proposer une forme alternative de sociologie politique en s'adossant sur d'autres disciplines et, indissociablement, de faire surgir de nouvelles questions et de nouvelles approches. La manière dont Yves Déloye évoquait dans un ouvrage précédent le « tournant historique de la science politique » le dit suffisamment ; ce « tournant » doit alors s'entendre des deux manières, à la fois dans une perspective purement intellectuelle et dans le cadre de la concurrence dans un champ intellectuel spécifique²⁸.

²³ Une telle pratique pourrait d'ailleurs apparaître comme presque obscène compte tenu de l'objet : un ouvrage scientifique, si l'on oublie de rappeler que même le travail scientifique le plus contemporain peut à bon droit, et même doit, être pris pour un objet d'étude comme un autre, et donc donner lieu à la mise en place d'instruments d'objectivation et d'analyse.

²⁴ Pour une définition de la sociologie politique « critique » et les problèmes entourant ce label, cf. Lehinque, 2001.

²⁵ Même si tous les auteurs de l'ouvrage ne revendiquent pas cette filiation.

²⁶ « Manifeste I Science sociales et histoire », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, vol. 1(1), 1990, pp. 2-3. Le livre d'Yves Déloye et Bertrand Voutat entre exactement dans cette perspective, puisque les deux auteurs écrivent à la fin de leur introduction : « le détour par le passé que propose [la socio-histoire] l'amène encore à porter un regard renouvelé, génétique sur les objets familiers, en rendant compte de ce qu'ils doivent au passé dont ils procèdent » (p. 24).

²⁷ Noiriel, 1991, p. 4.

²⁸ Dans le livre d'Y. Déloye et B. Voutat, M. Offerlé, en lecteur de Bourdieu et en forme de malice auto-réflexive, évoque d'ailleurs rapidement le caractère volontiers avant-gardiste de la socio-histoire du politique ; on se rappelle la manière dont, dans le travail de Bourdieu sur l'activité scientifique, s'affrontent dans le champ scientifique des stratégies de conservation et des stratégies de subversion dans le cadre d'une lutte pour l'autorité scientifique (Bourdieu, 1976).

De son côté, l'ouvrage de J. Guibert et Guy Jumel comporte 672 références pour 253 auteurs cités²⁹ ; les auteurs les plus cités sont, dans l'ordre, Antoine Prost avec 12 citations, puis Jean-Claude Passeron, Roger Chartier et Fernand Braudel avec 11 citations, Max Weber, Paul Veyne et Joël Guibert, l'un des auteurs du livre, avec 10 citations. A l'exception du dernier, il s'agit de quelques uns des auteurs les plus consacrés en histoire et en sociologie, et qui tentent d'être à l'intersection des deux. L'appareil d'encadrement théorique apparaît finalement assez logique par rapport à l'ambition des deux auteurs, qui est de « réduire les écarts » entre les deux disciplines et de « redistribuer les cartes » scientifiques sur la question (p. 2).

Au fond, cette conception de la socio-histoire se rapproche plus d'une histoire sociale issue des *Annales* que d'une sous-discipline nouvelle. Si les auteurs évoquent très rapidement les étapes du conflit entre sociologues et historiens au début du siècle puis autour de Braudel dans les années 1950 (p. 12-13), ils ne reconnaissent pas vraiment la parenté de leur ouvrage avec les écrits de ce dernier. Pourtant, ne serait-ce que par le choix des terrains qui illustrent leur approche socio-historique (le jeu, la « culture » – en l'occurrence les loisirs et la fête – et le social – en l'occurrence la pauvreté –), par l'échelle d'analyse choisie (la longue ou la moyenne durée), ou encore par le refus opiniâtre de s'intéresser au politique ou au contingent, tout les rapproche de l'histoire sociologiquement informée qui pourrait être considérée grossièrement comme la « marque de fabrique » de « l'école » des *Annales*. Comme Braudel, finalement et encore, ils en appellent à un dépassement de l'opposition entre sociologie et histoire, pour en revenir à une conception impliquant une position de surplomb de cette dernière³⁰. Le tropisme de l'association dissymétrique à décidément la vie dure...

Pour autant, cette histoire mâtinée de sociologie n'est qu'une héritière très partielle des historiens des *Annales* (si tant est que cette expression globalisante ait un sens), puisque précisément toute une partie de l'héritage est oubliée : il s'agit notamment des travaux de Bernard Lepetit et de son équipe qui, au milieu des années 1990, ont tenté de proposer une « autre histoire sociale », comme l'indique le sous-titre de l'ouvrage qu'ils ont publié³¹, important ses problématiques de certains des courants sociologiques et économiques les plus contemporains, en particulier la sociologie morale de Boltanski, la sociologie des sciences ou encore l'économie des conventions.

La force (contradictoire) d'un label et la mise de côté d'offres alternatives

Cette première lecture des deux ouvrages permet de s'étonner de la force contradictoire d'un label, en l'occurrence celui de la socio-histoire. Participant d'une diversité d'objectifs disciplinaires et scientifiques d'une part, de raisons éditoriales distinctes d'autre part, il rapproche des perspectives scientifiques divergentes, voire contraires, et il conduit à la mise sur la touche d'autres approches, qui pourtant auraient pu se revendiquer du terme. L'un n'allant (probablement) pas sans l'autre.

Le paradoxe du terme de « socio-histoire » est donc de rendre possible l'inscription sous un même label de produits scientifiques et éditoriaux très opposés. Une comparaison des appareils de références de deux des ouvrages critiqués est à cet égard immédiatement révélatrice : ils n'ont en commun que 33 auteurs, soit un peu plus de 10 % des auteurs cités dans chaque ouvrage. Et dans ce cadre, ce sont Jean-Claude Passeron et Gérard Noiriel qui sont les

²⁹ Pour cet ouvrage, l'index a facilité la quantification des références ; il conduit cependant à un petit biais, celui de compter deux fois toutes les références, qui sont à la fois dans le corps du texte et dans la bibliographie.

³⁰ Pour une illustration de cette position de Braudel, cf. Braudel, 1969, par exemple p. 105 ; pour une analyse, cf. Dosse, 1987 et Noiriel, 1997.

³¹ Lepetit, 1995.

plus cités : le premier ne voit que son ouvrage sur le *Raisonnement sociologique* mentionné, alors que le second est cité pour ses multiples articles et ouvrages militant pour une interdisciplinarité entre histoire, sociologie et science politique. On se retrouve donc dans ces ouvrages face à deux univers de références tout à fait distincts, et qui ne communiquent que très peu entre eux. Seul est en commun un *minimum minimorum* épistémologique, en l'occurrence celui d'un appel à la pluri-disciplinarité. Etrange constat pour une invention scientifique qui se veut un dialogue entre champs disciplinaires ! D'autant que le terme même de pluri-disciplinarité, par ses équivoques sémantiques et sa plasticité principielle, permet d'alléguer toutes les volitions épistémologiques à peu de frais³².

Au final, il s'agit bien de deux socio-histoires distinctes, l'une qui passe par la science politique et par le choix de terrains de recherches et d'objets transversaux pour s'autonomiser, l'autre qui privilégie le contact direct entre les deux disciplines et le rôle d'entrepreneurs de la part de leaders consacrés qui croisent les approches et les méthodes plus que les objets. Sans prendre parti dans une éventuelle querelle, cependant légitime, liée à la détention du label, il est possible de s'interroger sur les raisons qui fondent la rédaction d'un « manuel » de « socio-histoire » : est-ce que cela signifie que le terme a eu un succès réel, au point que des éditeurs jugent profitable de l'utiliser ? Est-ce parce, dans l'esprit de ces éditeurs, ce terme devrait permettre de fédérer une double clientèle d'étudiants, à la fois historiens et sociologues ? Au fond, ce qui pourrait apparaître pour les auto-proclamés fondateurs du label comme un « hold-up » s'explique probablement par l'ambiguïté de l'expression socio-histoire qui a eu (et fait) son plus grand succès³³ dans une discipline spécifique, en l'occurrence la science politique, alors même que les objectifs de ses promoteurs était de constituer une offre disciplinaire alternative dans l'ensemble des sciences sociales. Finalement, toute la difficulté du label (et du processus de labellisation) tient, on l'a déjà dit, dans l'accolement du titre et du sous-titre du livre d'Yves Déloye et Bertrand Voutat : « Faire de la science politique » et « Pour une analyse socio-historique du politique »³⁴. Les deux ouvrages fixent alors, séparément, deux manières de faire de la socio-histoire et compriment l'espace des possibles entre ces deux formes sous-disciplinaires.

On comprend mieux dès lors l'absence d'un certain nombre de courants et d'auteurs centraux dans les deux ouvrages. En premier lieu, les travaux anglo-saxons consacrés à la sociologie historique sont peu présents dans *Faire de la science politique*, tout à fait absents dans *La socio-histoire*. Il aurait pourtant été d'un grand intérêt d'insister sur la manière dont des sociologues et des politistes américains tentent de constituer un « programme fort » de sociologie historique : au-delà d'une continuation des travaux des « pères fondateurs » de la sociologie historique américaine (que l'on pense à Richard Bendix, Charles Tilly, ou encore à Theda Skocopol), se développe depuis les années 1980 un processus d'historicisation des sciences

³² C'est peut-être dans ce cadre que le livre d'Offerlé et Rouso occupe la position la plus particulière dans ces « discours de la méthode », et que le texte introductif rédigé par le premier résonne de la manière la plus spécifique : il apparaît en effet comme un « manifeste », dressant les obstacles épistémologiques, institutionnels et pratiques à une émergence d'une véritable « pratique de l'hybridation entre histoire et sociologie ; et en ce sens, l'ouvrage réunit véritablement des travaux d'historiens, de sociologues et de politistes, en mixant dans l'écriture des textes l'analyse de leurs objets d'étude respectifs et les manières de « faire science. »

³³ Et encore faudrait-il discuter ce succès en analysant par exemple la réalité des postes d'enseignement et de recherche obtenus par des docteurs ayant réalisé leur thèse de science politique dans une perspective socio-historique.

³⁴ Dès lors, il est amusant de noter qu'à l'occasion d'un entretien accordé par G. Noiriel dans le *Télérama* du 16 octobre 2002, celui-ci soit qualifié de « historien à l'École des hautes études en sciences sociales, créateur de la 'socio-histoire' », ce qui constitue à notre connaissance l'une des premières formes d'objectivation du terme en dehors de la sphère proprement universitaire : est-ce un signe de reconnaissance sociale du terme, ou plutôt d'un militantisme de ses promoteurs ?

sociales américaines, à la fois en lien avec le développement des « *cultural studies* » et dans le rejet des grands systèmes sociologiques d'explication du monde social, dont l'an historicité constituait l'un des fondements³⁵. De la même manière, il faut s'étonner de l'absence de réflexion sur les courants néo-institutionnalistes, qui, du point de vue de la science politique, mettent en œuvre des raisonnements sociologiques ou politologiques à partir de matériaux historiques³⁶. Le « courant » socio-historique ne gagnerait-il pas, sur tous les plans, à un certain nombre d'emprunts à l'étranger, et en particulier aux Etats-Unis ?³⁷

De la même manière, la figure de Norbert Elias n'est absolument pas centrale dans les deux ouvrages, alors que celui-ci aurait pu être considéré comme un autre « père fondateur » de l'analyse socio-historique (avec tout ce que ce type de généalogie suggère en termes d'enracinement épistémologique). C'est d'ailleurs cette figure théorique de la sociologie historique qu'Eric Phélippeau met en scène dans son ouvrage. S'il ne propose effectivement pas directement un discours épistémologique ou méthodologique, il pratique bien une forme de socio-histoire³⁸ spécifique : constitué à partir des positions théoriques de Norbert Elias et sur la base des travaux programmatique de Bernard Lacroix et Alain Garrigou, l'ouvrage se donne pour ambition de « renoue[r] avec la sociogenèse d'un milieu professionnel en mobilisant au cœur de la réflexion la 'boîte à outils' d'une science politique ouverte à l'histoire comme à la sociologie » (p. 13). Eric Phélippeau s'appuie sur les travaux d'Elias à de nombreuses reprises, et en particulier dans l'analyse très fine, voire micro-sociologique, des configurations de relations entre groupes sociaux en concurrence³⁹. Par ailleurs, l'approche « socio-génétique » semble avoir ceci de différent d'avec la socio-histoire proposée par Yves Déloye et Bernard Voutat qu'elle privilégie le questionnement sociologique, ici le problème des rapports et des conflits entre des forces sociales pour l'obtention de « trophées politiques » ou, dit autrement, de la légitimité à la représentation politique, sur le travail proprement historique. Certes, Eric Phélippeau fait à de nombreuses reprises la preuve de son talent d'archiviste et d'historien, mais la problématisation sociologique reste première, l'histoire apparaissant d'abord comme un matériau pour le sociologue du politique qu'il est. Par ailleurs, on est bien là encore dans une perspective proprement politiste⁴⁰.

³⁵ Sur cette sociologie historique américaine, cf. McDonald, 1996.

³⁶ Hall, Taylor, 1997.

³⁷ On peut aussi noter l'absence de toute une sociologie historique, qui ne construit pas de discours sur elle-même ni sur ce qu'elle fait quand elle utilise des matériaux historiques (peut-être pas assez d'ailleurs), mais qui utilise depuis fort longtemps des méthodes historiques pour produire des travaux sociologiques : pour citer des auteurs par ailleurs assez loin les uns des autres, on pense par exemple à Fabiani (1988), Lenoir (2003), Topalov (1999) ou Vatin (2007).

³⁸ Même si, à notre connaissance, il n'utilise pas le terme, il est cependant publié dans la collection « socio-histoires » de Belin, manière d'accepter la dénomination.

³⁹ Il utilise pour cela deux des textes les plus empiriquement fondés d'Elias, l'un sur la société de Cour, l'autre sur la profession navale.

⁴⁰ Depuis la rédaction de ce texte, plusieurs ouvrages ont paru, qui ont le même objectif de réaliser en pratique une analyse socio-historique de différents objets ; là encore, sans aucun souci d'exhaustivité, et pour ne pas succomber à la manie des listes de références, on n'en citera que trois, qui sont issues de thèses de science politique et qui ont à voir avec l'objet juridique : l'ouvrage de V. Codaccioni (2013) sur les procès politiques liés au Parti communiste dans la France des années 1950 et 1960, celui de P. Cos-sart (2010) sur les meetings politiques des années 1870 au tournant du siècle, ou encore celui de G. Sacriste (2011) sur l'invention d'une discipline académique dans la facultés de droit des débuts de la III^e République.

Bilan (provisoire)

Une analyse des définitions et des univers de références de la socio-histoire permet de faire deux constats et de proposer une nouvelle perspective. Le premier constat est celui de la faiblesse de l'intérêt de la sociologie française pour l'histoire. Les trois ouvrages adoptent des perspectives liées soit à la science politique, soit à une histoire proche des *Annales*. Qu'en est-il alors d'une approche de la socio-histoire depuis la discipline sociologique ? Son absence dans les trois ouvrages signifie-t-elle qu'elle est inexistante ?

Le second constat renvoie à la difficulté de dialogue entre des univers distincts, dont les ambitions et les stratégies sont le plus souvent autonomes et même parfois concurrentielles. Si le dialogue pluri-disciplinaire semble parfois exister, il paraît le plus souvent difficile à engager. Ce qui me permet de proposer *a contrario* une hypothèse : ne serait-il pas possible d'imaginer que la socio-histoire pourrait constituer plus ou mieux qu'une sous-discipline institutionnalisée au sein d'une discipline plus large, mais d'abord une référence commune à trois disciplines, sociologie, science politique et histoire, qui s'oublie trop souvent ? Par delà les réalités institutionnelles à l'œuvre, et tout particulièrement la question (particulièrement aiguë) des postes d'enseignant-chercheur dans les universités et au CNRS, pour lesquels la rareté conduit à des processus de centrement, voire d'enfermement disciplinaire⁴¹, ne pourrait-on pas espérer que la socio-histoire se donne pour mission de constituer une sorte de bloc de références, de discussion, de réflexion et d'action commun aux principales sciences sociales ? Les trois ouvrages discutés offrent plusieurs pistes, parfois divergentes, permettant d'aller sur la voie de ce déplacement des frontières disciplinaires.

Fondements épistémologiques et interrogations méthodologiques

Les socio-historiens, puisque ce terme passé dans le vocabulaire courant dans certaines disciplines, et notamment dans la science politique fait office d'attracteur épistémique significatif, s'affrontent au cours de leur recherche à un certain nombre de chausse-trappes épistémologiques, que les trois ouvrages s'efforcent de restituer.

Anachronisme et « constance du nominal »

Revenant très souvent dans les divers écrits sur la socio-histoire, abondamment questionné dans les trois ouvrages, le premier problème est lié à la fameuse question du « risque de l'anachronisme », pour reprendre l'expression de l'ouvrage de Joël Guibert et Guy Jumel (p. 109-114). Les deux auteurs évoquent les dangers d'un double anachronisme, concernant les « pratiques » et les « concepts », à savoir le danger de « l'allant de soi » et celui, tout aussi grand, du « plaquage » de notions transhistoriques sur l'irréductible diversité des réalités historiques. Au-delà de ces pétitions de principe, presque toutes les communications de l'ouvrage d'Yves Déloye et B. Voutat reviennent, à partir de la restitution de leur travail

⁴¹ On peut d'ailleurs se louer de ce qu'Y. Déloye et B. Voutat, acceptant d'aller jusqu'au bout de leur métier de socio-historien, et donc de proposer une sociologie de la position de leur propre discipline, aient intégré à l'ouvrage un certain nombre de réflexions liées aux conditions sociales et institutionnelles d'émergence de la socio-histoire (ce qu'à aucun moment l'ouvrage de J. Guibert et G. Jumel ne propose). Les communications consacrées à proposer en quelque sorte une socio-histoire de la socio-histoire, permettent de rappeler, avec C. Topalov, qu'une « discipline se constitue en s'institutionnalisant : sont ainsi définies ses frontières et sa place dans la topographie des sciences, en même temps qu'est désigné un groupe de pratiquants légitimes qui fixe, par des *exempla*, les normes de la bonne pratique. » (Topalov, 1999, p. 31).

d'enquête, sur ce problème : c'est ce que propose Pierre-Antoine Schorderet à partir de l'exemple du vote lorsqu'il rappelle, s'appuyant sur une analyse désormais bien ancrée dans la science politique française, notamment portée par Alain Garrigou (2001), Bernard Lacroix (1985) ou Michel Offerlé (1994a), que la politisation des sociétés française ou suisse est le fruit d'une construction sociale, l'avènement de la démocratie représentative et électorale n'ayant en rien un caractère de naturalité et d'évidence. De la même manière, Renaud Payre montre tout l'intérêt de ne pas en rester à l'analyse des formations sociales qui « ont réussi », c'est-à-dire qui existent encore aujourd'hui, pour s'intéresser aux contours de l'espace des possibles dans une conjoncture donnée, et donc pour se centrer sur des phénomènes sociaux qui ont aujourd'hui disparu (en l'occurrence, R. Payre montre l'échec de l'institutionnalisation des « sciences communales », prolongeant et amplifiant un regain d'intérêt de la socio-histoire pour les disciplines des sciences sociales qui ont échoué à un moment donné dans leur tentative d'institutionnalisation, ou qui ont définitivement ru⁴²).

On est là dans un domaine déjà fort bien balisé, au moins dans la science politique qui est ici défendue : tous les auteurs appellent peu ou prou à se méfier de la « constance du nominal », pour reprendre une expression de Patrick Lehinque⁴³, en l'occurrence de l'application à des réalités historiquement différentes de notions à finalité explicative et construites dans une conjoncture sociale et scientifique précise. C'est en particulier le cas des concepts d'« exclusion » et de « pauvreté » : Joël Guibert et Guy Jumel montrent dans leur ouvrage les problèmes liés à l'usage de ces termes pour qualifier des configurations historiques fort diverses ; dès lors, l'une des solutions peut d'abord consister à analyser les conditions sociales et politiques de production d'un concept, pour ensuite tester sa validité à d'autres moments historiques⁴⁴.

Pour autant, ces précautions qui visent à ne pas universaliser des concepts ou à refuser la construction de grandes catégories transhistoriques peuvent passer pour un refus d'un certain type d'« imagination sociologique », qui consisterait à proposer, dans une perspective heuristique, des comparaisons cavalières, de manière à entrechoquer des contextes et à produire du sens. C'est tout l'intérêt de la conclusion fort judicieusement décalée d'Eric Phélippeau, qui suggère « combien l'inconscient politique qui s'est forgé dans le passé œuvre toujours dans le présent » (p. 315). Ainsi, en comparant les dépenses électorales d'A. de Mackau dans l'Orne au milieu du XIX^e siècle et celles des candidats aux élections législatives dans ce même département en 1993, il montre comment Mackau a compris, avant beaucoup d'acteurs politiques de son temps (ce qui est précisément le paradoxe fondateur du livre d'Eric Phélippeau : c'est un notable qui, du fait de ses propriétés sociales et de sa trajectoire, est finalement l'un des plus à mêmes de percevoir de tels changements), le bouleversement des structures du champ politique et l'émergence d'un nouveau type de leader politique : le professionnel de la politique. Il montre ainsi comment ce même entrepreneur politique a compris que « la transaction électorale tend finalement à relever d'un monde qui a pour propriété structurale d'être un monde à mi-chemin du monde marchand de la rétribution et du monde intellectuel des profits désintéressés » (p. 313). Le monde de la « civilisation électorale », pour reprendre un

⁴² Cf. notamment le numéro de *Genèses* de novembre 1997 consacré aux « sciences sociales improbables ».

⁴³ Pour une illustration de l'intérêt d'analyser cette constance de certains énoncés et de certains phénomènes sociaux dans des configurations fort différentes, cf. Lehinque, 1997.

⁴⁴ Ainsi que l'écrivent les auteurs, « en maîtrisant mieux les différents concepts selon les contextes historiques auxquels ils se rapportent d'une part, en révélant les mécanismes sociaux et culturels qui président aux situations actuelles d'autre part, la socio-histoire se doit d'améliorer la compréhension scientifique de la pauvreté » (p. 92).

terme d'Yves Déloye⁴⁵, est aujourd'hui encore dans cette tension constitutive. Le retour sur le passé permet donc au sociologue du politique de mettre en évidence des réalités structurales, aujourd'hui encore structurantes parce que valables dans la « moyenne durée ». Ainsi apparaît à travers cet exemple la double injonction du socio-historien : être informé, dans sa pratique quotidienne, des dangers de la conceptualisation englobante, sans pour autant négliger l'apport de connaissance que peut à certains moments constituer le comparatisme trans-historique.

Ainsi, la conclusion d'Eric Phélippeau nous ramène à l'un des usages les plus courants que la sociologie fait de l'histoire : au-delà d'un « goût » pour l'histoire ou pour les archives, au-delà d'une curiosité intellectuelle et d'une conception littéraire de la sociologie (formes courantes de perception depuis la rive sociologique du territoire historien), le travail historique permet de remettre en perspective le contemporain, de l'insérer dans un espace des possibles et des probables, dans des structures de détermination et d'actualisation qui réinscrivent les faits sociaux d'aujourd'hui dans les différentes configurations au travers desquelles il a émergé. Ainsi, puisque « le mort saisit le vif »⁴⁶, il est logique que la préoccupation historique se soit développée d'abord chez des sociologues plus intéressés par les déterminations sociales et les conditions de possibilité des phénomènes sociaux que par la rationalité des acteurs⁴⁷. Réfléchir à la constance du nominal n'interdit donc pas de reconstituer l'émergence des structures sociales, des faits sociaux qui s'y déploient et des comportements des acteurs sociaux qui y agissent, à partir du moment où l'objectif de l'enquête historique est précisément de réfléchir aux modifications et aux réformes que leur fait subir le temps.

Entre description et généralisation

Un autre couple d'opposition traverse les trois ouvrages et interroge la méthodologie de la socio-histoire : il s'agit de la tension toujours présente entre description et analyse conceptuelle, autrement dit entre singularité et généralisation. Dans ce cadre, Joël Guibert et Guy Jumel insistent ainsi sur les différences d'écriture entre sociologues et historiens, et en particulier sur la question de l'inadaptabilité, pour l'écriture sociologique, de la forme « récit », l'une des manières privilégiées de « faire de l'histoire » à en croire le succès des préceptes épistémologiques de Paul Veyne⁴⁸. Ainsi posé, ce problème est rencontré par tous les sociologues ou politistes utilisateurs de données historiques (mais seulement par eux ?) qui souhaitent produire dans le compte-rendu de leur enquête une densité théorique et conceptuelle, souvent en opposition avec la nécessité de présenter la singularité de la situation étudiée et de dérouler l'appareil de preuves.

Les deux autres ouvrages répondent à leur manière, c'est-à-dire au concret, à cette double injonction méthodologique et institutionnelle. Cette réponse consiste à se centrer sur des « petits » faits, des « petits » événements ou des trajectoires individuelles, bref sur des objets « microscopiques » qui permettent de mettre en évidence les structures sociales dont ils sont la manifestation et qui les rendent possibles (avec tout ce que l'adjectif « petit » charrie

⁴⁵ Déloye, 1997.

⁴⁶ Bourdieu, 1980.

⁴⁷ Cf. Menger, 2001, p. 113 : « Dans une sociologie de type déterministe, le temps est condensé à l'origine du système d'action, puisqu'il est responsable de la dotation des acteurs en ressources matérielles et cognitives, et qu'il est sédimenté dans les valeurs et les normes qui orientent le système de préférences des acteurs. »

⁴⁸ Adeptes d'un style provoquant, P. Veyne affirme ainsi dès l'introduction de son ouvrage que « l'histoire n'est pas une science et n'a pas beaucoup à attendre des sciences ; elle n'explique pas et n'a pas de méthode (...) Alors qu'est-ce que l'histoire ? (...) les historiens racontent des événements vrais qui ont l'homme pour acteur ; l'histoire est un roman vrai » (Veyne, 1971, p. 2).

d'implicites culturels ou sociaux). C'est notamment ce que fait Philippe Hamman (p. 237-254 du livre d'Yves Déloye et Bernard Voutat) lorsqu'il analyse les photographies des entreprises de faïences de Sarreguemines et l'iconographie représentée sur la vaisselle produite, pour proposer des pistes sur la politisation dans la France du XIX^e siècle. De la même manière, E. Phélippeau part d'une biographie individuelle, de sa singularité et même de son exceptionnalité, pour montrer comment a été produite la figure de « l'homme politique moderne » ; ainsi, il traque ces « détails » que sont les « comptes de campagne », ou encore les relations entre les agents électoraux, deux objets peu explorés dans les travaux historiques sur le politique au XIX^e siècle. Il montre avec beaucoup de conviction que l'analyse méticuleuse des dépenses électorales du baron de Mackau « donne à lire la formalisation de savoirs et de pratiques spécifiques mis en œuvre par des candidats afin de se faire élire dont l'invention ne fut ni naturelle ni spontanée » (p. 99).

Ainsi, ce type d'analyses concrètes met à mal l'opposition souvent réitérée, notamment dans l'ouvrage de Joël Guibert et Guy Jumel⁴⁹, entre l'événement, le contingent, la conjoncture d'une part, la structure, les déterminations et la longue durée d'autre part. Dans la pratique, les chercheurs affrontés à des objets socio-historiques montrent bien les interactions complexes entre événements et structures : si ces dernières sont bien des « structures structurantes », elles sont aussi des conditions de possibilité d'événements qui ne sont jamais sûrs d'advenir (autrement dit, qui auraient pu ne pas advenir), laissant ainsi une place au hasard et à la contingence d'une part, aux stratégies, aux représentations et aux croyances des individus d'autre part. Pour montrer que ces questions de cours de sociologie (l'opposition entre les stratégies individuelles et les structures collectives) ont cessé depuis longtemps d'être des questions de recherche, il est donc possible de mettre en évidence, à travers l'analyse d'une biographie individuelle, ce qu'une trajectoire doit aux conditions économiques, sociales et politiques et ce qu'elle doit au hasard ou à la contingence, les deux étant constamment et indissociablement mêlés. Dans ce cadre, l'autre « stratégie » de recherche possible, négligée par Eric Phélippeau mais proposée par Guillaume Marrel dans l'ouvrage d'Yves Déloye et Bernard Voutat, consiste à produire une biographie collective, une prosopographie, qui permet de « mesure[r] des régularités et des occurrences dans la diversité des parcours individuels », et de « complexifier et approfondir la diversité des rapports sociaux tout en se donnant les moyens de généraliser » (p. 207).⁵⁰ Liant méthodes qualitatives et méthodes quantitatives, récit et analyse, structures sociales et trajectoires individuelles, le travail de biographie collective apparaît ainsi comme une forme privilégiée de conciliation des méthodes et des points de vue entre sociologues et historiens, l'une des multiples figures du lien entre histoire et sociologie. Ne serait-ce que parce qu'il permet de mettre en évidence un troisième questionnement méthodologique lié à la socio-histoire : les relations au matériau historique.

⁴⁹ « Fondamentalement, les sources utilisées ne vont pas distinguer le spécialiste de sociologie historique de l'historien proprement dit (...) Le premier sera plus sensible aux continuités et aux aspects répétitifs de la vie quotidienne (logement, famille, alimentation...), tandis que le second sera plus intéressé par le récit des événements et la mise en évidence des ruptures historiques. » (p. 36)

⁵⁰ Il faut rappeler ici avec G. Marrel que le retour de la biographie collective dans le patrimoine commun des sciences sociales doit beaucoup à des historiens spécialistes de l'histoire sociale, et en premier lieu à Christophe Charle (sur les biographies collectives, cf. Charle, 1991 ; pour un exemple, cf. Charle, 1994), qui n'est citée qu'à trois reprises dans l'ouvrage de J. Guibert et G. Jumel (qui plus est, deux fois dans la bibliographie) et qui est pourtant l'une des figures centrales du lien entre historiens et sociologues, ne serait-ce que par ses usages répétées de la sociologie dans ses écrits, ou encore par sa proximité avec P. Bourdieu et par sa participation constante au comité de rédaction d'*Actes de la recherche en sciences sociales*.

Invention des sources et travail collectif en socio-histoire

La socio-histoire telle qu'elle est comprise dans les trois ouvrages est liée au dépouillement et à l'analyse d'archives. Une telle perspective laisse d'ailleurs de côté une autre échelle utilisable et utilisée par la sociologie historique, et d'ailleurs un temps dominante même si elle est totalement délaissée par les auteurs des trois ouvrages : la macro-sociologie historique⁵¹. Quoi qu'il en soit, la plongée dans les archives apparaît, à la lecture des ouvrages, comme une nécessité du travail socio-historique. Les auteurs reviennent sur les contraintes et les difficultés d'une telle pratique.

L'ouvrage de Joël Guibert et Guy Jumel peut là encore servir de point de départ : les deux auteurs évoquent « l'incomplétude intrinsèque », le « caractère lacunaire » des sources archivistiques. Le travail du chercheur est alors de faire « converger » ces sources, qui « s'enrichissent et se complètent » mutuellement (p. 109). Dans cette perspective, l'article d'Aurélie Billebault publié dans l'ouvrage d'Yves Déloye et Bernard Voutat est très révélateur de l'ensemble des difficultés qui naissent de l'incomplétude des sources archivistiques⁵² : analysant son travail d'enquête socio-historique à partir des archives judiciaires, elle insiste sur le caractère elliptique des sources, sur le hasard des découvertes et des « trous », si bien que « toutes les clés d'accès au réel ne sont pas livrées par l'archive » (p. 232). Elle montre aussi la nécessité de sélectionner les séries et les lieux d'archives, du fait de l'impossibilité d'une analyse exhaustive.

Les ouvrages réunis apportent trois types de réponses à cette problématique. La première consiste à proposer une collectivisation des coûts. Philippe Gottreaux, dans son texte restituant son expérience de recherche sur le groupe « Socialisme et barbarie », en appelle à la réalisation d'enquêtes collectives, en l'occurrence pour « reconstituer avec plus de systématique et de précision les positions respectives des agents, ainsi que les trajectoires politiques, professionnelles et familiales des militants ». Ne pourrait-on pas imaginer par exemple des échanges de données, notamment de données biographiques qui sont utiles à tous dans des perspectives différentes ?⁵³ Les enquêtes collectives à valence prosopographique sont légions et témoignent d'un espace des possibles en formalisant – par une technique de classement – des approches hétérogènes.

L'autre type de réponse à la question file au long de l'ouvrage d'Yves Déloye et Bernard Voutat et prend toute sa mesure dans celui d'Eric Phélippeau. Elle consiste à rappeler que c'est le socio-historien qui se constitue ses archives, que, pour le dire autrement, ce n'est pas le carton d'archives qui « fait » le chercheur, mais le chercheur qui « fait » son carton. C'est par exemple le cas de Renaud Payre qui, étudiant un objet invisible et non-institutionnalisé, est contraint de « construire un corpus en transformant des objets épars en sources » (p. 175). C'est bien sûr le cas dans la constitution de biographies collectives, puisque le chercheur va « piocher » dans une multitude de séries regroupant des dossiers individuels, des archives des états-civils, des publications d'associations ou de sociétés... C'est enfin le cas d'Eric Phélip-

⁵¹ Dont les représentants seraient par exemple, et si l'on reste dans l'espace français, Bertrand Badie et Pierre Birnbaum pour une sociologie historique de l'Etat, ou encore Robert Castel pour une sociologie historique de la pauvreté et du lien social.

⁵² Il peut être intéressant de remarquer l'importance du nombre d'articles publiés dans l'ouvrage par des doctorants, ce qui, du fait de leur situation institutionnelle, semble leur laisser une plus grande liberté pour analyser leurs difficultés, leurs échecs, leurs « bricolages », et proposer ainsi une vision moins lisse du travail de recherche, autrement dit dévoiler les « ficelles du métier » (Becker, 2002).

⁵³ A noter qu'E. Phélippeau cite le travail fondamental réalisé par l'équipe du Centre d'Histoire du XIX^e siècle de Paris I, qui réalise un dictionnaire biographique exhaustif des parlementaires sous la III^e République, et ce, à travers une forme, certes un peu particulière, de travail collectif : l'appui sur les étudiants en maîtrise d'histoire contemporaine.

peau, qui restitue les conditions d'émergence d'un corps de savoirs et de pratiques professionnels du baron de Mackau à partir du gigantesque gisement d'informations que constituent les archives privées du personnage. À travers les milliers de documents disponibles : lettres publiques et privées, notes personnelles, registres d'enregistrement..., il retient ce qui lui permet de saisir en actes des relations et des pratiques sociales, susceptibles de mettre en lumière les modes d'autonomisation et de professionnalisation de l'activité politique. Par exemple, l'analyse de ces documents conduit l'auteur à revenir sur la carrière de Mackau, ses inflexions, ses conversions et reconversions, finalement de la même manière dont a procédé Annie Collovald lorsqu'elle a construit la trajectoire d'un professionnel de la politique en l'occurrence Jacques Chirac⁵⁴.

La troisième réponse est aussi présente en filigrane dans certaines communications de l'ouvrage d'Yves Déloye et Bernard Voutat, et centrale dans l'analyse fortement réflexive et objectivante d'Eric Phélippeau : elle consiste à réfléchir aux conditions de constitution de ces archives, aux raisons qui expliquent les lacunes, ou au contraire le très grand nombre de documents. Ces travaux montrent que les archives ont elles aussi des producteurs, et des conditions de production, qu'elles ne constituent en rien des documents bruts utilisables en l'état. Ce qui semblera un truisme élémentaire pour les historiens, devient, sous la main des sociologues, un enjeu définitionnel que le socio-historien doit reprendre à son compte. Utiliser les archives requiert de comprendre à quelle fin elles ont été produites. Ainsi, Eric Phélippeau montre bien comment et pourquoi l'acteur principal de son analyse, le baron de Mackau, est « un conservateur... de vieux papiers » (p. 9) : ce travail de conservation a partie liée au processus de rationalisation et de professionnalisation du politique : comme le suggère Eric Phélippeau, l'activité d'analyse électorale et de recherche d'indicateurs qui permettraient de prévoir victoires ou défaites électorales constitue un élément central du développement de cette professionnalisation⁵⁵. S'il est vrai que cette réflexivité sur les sources constitue l'une des bases méthodologiques de la recherche historique, les outils théoriques de la sociologie permettent d'aller plus loin qu'un travail critique (déjà souvent très difficile) en s'efforçant de reconstituer l'espace dans lequel ces archives ont été produites, les contraintes et les opportunités qui ont déterminé leur mode de production.

Quels terrains d'enquête ? Entre science « normale » et renouvellement des objets

Au-delà de ces analyses épistémologiques et méthodologiques, les trois ouvrages proposent un tableau des principaux terrains d'enquête dans lequel se développe la démarche socio-historique.

Des objets déjà classiques ?

D'une certaine manière, les trois ouvrages, quoique très différents, montrent que plusieurs objets appartiennent maintenant à ce « courant » socio-historique. Même, on pourrait montrer que l'ouvrage d'Yves Déloye et Bernard Voutat fait en quelque sorte le point d'une science « normale », qui a déjà des objets d'études bien construits et une « formule de re-

⁵⁴ Collovald, 1999.

⁵⁵ Eric Phélippeau a mis en œuvre plus longuement encore ce travail de réflexion de second degré sur les conditions de production des archives dans un article consacré au travail administratif des préfets sous le Second Empire (Phélippeau, 1993).

cherche » globalement standardisée⁵⁶. Ces objets sont notamment le vote et la question de la professionnalisation politique : non pas que tout ait été déjà écrit sur la question, mais que l'approche socio-historique est solidement ancrée et voit même en son sein des tentatives de re-problématisation, et finalement, pour reprendre une approche chère à Pierre Favre, de falsification⁵⁷.

Dressant un bilan rapide des avancées du travail socio-historique sur le vote, Pierre-Antoine Schorderet montre comment le renouvellement depuis les années 1980 des concepts de politisation et d'institutionnalisation permet de comprendre des situations nationales autre que celle de la France : la nationalisation et la politisation sont d'abord des processus de construction sociale de la réalité du moment, les analystes participant à cette production d'un sens historique unique : celui d'une démocratisation et d'une nationalisation de la vie politique. De même, Philippe Hamman rappelle que pour comprendre la politisation des sociétés aux XIX^e et XX^e siècles, il faut d'abord insister sur le travail effectué par un certain nombre d'entrepreneurs pour inculquer ce sens de la politique aux populations. Bref, pour reprendre la métaphore économiste qui fit tant couler d'encre, il faut d'abord interroger l'offre politique, parce qu'elle structure et détermine la demande⁵⁸. Ainsi, l'ouvrage montre les prolongements possibles, sur les mêmes bases, des travaux socio-historiques ; mais à travers d'autres auteurs, il propose aussi des inflexions.

La situation est globalement la même pour la question de la professionnalisation politique, objet qui commence à être bien cerné, au moins pour la France de la fin du XIX^e siècle. Le schéma classique insistait sur le passage des « notables », marqués par la détention conjointe de ressources sociales, économiques et politiques, aux professionnels de la politique, figures wébériennes et schumpetériennes de la politique moderne. Ce schéma est de plus en plus critiqué pour son simplisme, et surtout pour son finalisme : c'est ce qui conduit Jean Joana à mettre en cause cette séparation et à faire des notables les promoteurs des nouvelles formes d'activité politique que l'on croyait créées par de nouveaux venus en quête de légitimité et jouant le rôle d'avant-garde.

Troisième question devenue classique de la socio-histoire, mais cette fois dans la définition qu'en donne Joël Guibert et Guy Jumel, la question sociale : le problème de la pauvreté, ainsi que celui de la construction de la question sociale en problème politique, semblent en effet particulièrement bien pourvus dans la littérature depuis les années 1970. À travers les lectures qu'en proposent les deux auteurs, on peut saisir le rôle qu'ont joué sur la mise sur l'agenda scientifique et le traitement de cet objet Foucault et ses élèves. Sur ce plan, c'est la figure de Robert Castel qui s'impose, avec cependant une « formule de recherche » assez distincte, puisqu'elle réside dans une relecture critique et de haute vue des travaux réalisés sur la question par les historiens.

⁵⁶ Pour reprendre l'expression de Jean-Michel Chapoulie (Chapoulie, 1991), qui définit une « formule de recherche » comme une synthèse de trois éléments : la sélection d'une ou plusieurs sources de documentation, les modes de traitement et d'interprétation de cette documentation et les modes de rédaction des compte-rendu.

⁵⁷ Il est d'ailleurs amusant de remarquer que les deux premiers articles du livre d'Y. Déloye et B. Voutat, celui de P. Favre sur la réception de son propre livre dans son propre univers, celui de L. Blondiaux sur l'histoire de la science politique et celui de V. Dubois sur les enjeux institutionnels (notamment par rapport aux commanditaires habituels d'enquêtes de sciences sociales) liés à la socio-histoire, permettent de considérer les autres articles comme un objet propre d'enquête et de comprendre les logiques institutionnelles de l'ouvrage.

⁵⁸ Sur l'usage heuristique de la métaphore économique dans l'analyse du champ politique, cf. Gaxie, Lehingue, 1985 ; Offerlé, 1987.

Une approche renouvelée : l'économie du travail politique

Mais l'intérêt principal des ouvrages, du moins celui d'Yves Déloye et Bertrand Voutat d'une part, celui d'Eric Phélippeau d'autre part, est de renouveler, ou tout au moins d'approfondir, les recherches liées à ce que l'on pourrait appeler l'économie du travail politique. Au-delà des travaux sur les mobilisations proprement électorales, qui ont été l'objet d'enquêtes socio-historiques fouillées⁵⁹, une partie des textes du livre insistent sur les pratiques politiques « au ras du sol » et s'intéressent à des éléments jusqu'ici assez peu étudiés, liés à ce que l'on pourrait appeler le travail politique au quotidien ; ils ouvrent ainsi la voie à des enquêtes consacrées à l'ensemble des structures et des pratiques à l'œuvre dans l'espace politique.

Il en est ainsi des formes de mobilisation électorale : l'un des grands intérêts du livre d'Eric Phélippeau est ainsi d'insister sur les agents électoraux et de mettre en valeur la division sociale du travail politique entre les différents leaders politiques et leurs auxiliaires. Dans ce sens, je voudrais mettre tout particulièrement l'accent sur le chapitre 6, qui dessine les réseaux électoraux, à la fois stables et changeants, de Mackau, fait le portrait de ses « directeurs de campagne » et montre comment le député-candidat, tout en activant ces réseaux familiaux et de clientèle, réalise en même temps, à travers ses lettres de remerciements, « tout un travail d'euphémisation orchestré pour rendre acceptable à tous ces rapports de clientèle et de dépendance » (p. 189). Ce faisant, il transforme dans les représentations des acteurs des liens de clientèles en liens politiques, contribuant ainsi au travail de politisation des campagnes⁶⁰.

Autre objet souvent négligé, la question des finances : c'est le point de départ du travail d'Eric Phélippeau, qui se fait comptable pour pister les dépenses du candidat, leur évolution, et étudier ainsi les transformations du « métier » politique qu'elles induisent et manifestent (cf. notamment chapitre 3). C'est cette même piste que suit Georges Ubbiali dans le livre dirigé par Y. Déloye et B. Voutat : à travers l'analyse des rapports financiers de la CGT au début du siècle, il réinterroge la réalité de « l'oligarchie » et de la « professionnalisation » que Robert Michels avait cru déceler. Il insiste alors sur la « faiblesse des effectifs permanents de la CGT » et montre qu'il est par conséquent « difficile dans ses conditions de parler d'un 'appareil' de la CGT (p. 135) » à cette époque. La reconfiguration des catégories, leur usage parcimonieux, le retour sur leur efficacité sont autant de points de passage pour une socio-histoire qui prend en compte que ses propres objets sont toujours à venir dans l'analyse et jamais déjà-là.

Enfin, le texte de Philippe Hamman propose une manière différente d'étudier le travail pédagogique d'inculcation de la politique et de l'idéologie par des entrepreneurs politiques⁶¹. Dans sa volonté d'analyser « un travail d'implantation politique singulier », il s'intéresse en effet à la manière dont une famille de chefs d'entreprise mosellane travaille à la diffusion des messages politiques à travers la production d'assiettes en faïences décorées, qu'il s'agisse pour ces entrepreneurs économiques et politiques de participer à la campagne de soutien à Napoléon III pendant l'Empire ou de faire acte de patriotisme francophile pendant l'occupation allemande après 1870. On comprend ainsi tout l'intérêt qu'il y a à ne pas se contenter de ma-

⁵⁹ Cf. par exemple Offerlé, 1988, Garrigou, 1992.

⁶⁰ Il faudrait aussi insister sur la manière dont l'auteur analyse les voyages électoraux, ou encore la constitution par l'équipe de Mackau de tout un savoir pratique sur l'élection et sur la circonscription. De sorte que ce chapitre apparaît comme le centre géométrique de l'ouvrage.

⁶¹ Même si, en réalité, l'auteur suit ici largement les propositions et les intuitions de l'équipe du Groupe d'analyse des politiques (GAP), à Nanterre, autour de Lacroix, 1985, et Garrigou, 1992, sur les pratiques d'inculcation de modes de pensée et de représentations politiques dans la France de la fin du XIX^e siècle.

tériaux proprement politiques (affiches électorales, tracts, réunions politiques...); s'approcher au plus près des objets apparemment les moins politiques, les plus quotidiens ou les plus futiles, est une autre manière d'interroger les formes de politisation, ou en tout cas les efforts d'un certain nombre d'acteurs pour politiser la population. Une nouvelle fois, le travail socio-historique est d'abord un travail de remise en question de toutes les catégories : il est impératif de ne rien considérer comme immédiatement futile (au prétexte que certains acteurs et/ou analystes ont étiquetés certains objets comme tels).

Un nouvel angle d'approche socio-historique : des entrepreneurs aux récepteurs

De fait, ces ouvrages renvoient à l'un des manques de la socio-histoire aujourd'hui, mais aussi à l'une des difficultés qu'elle rencontre : passer d'une socio-histoire de l'offre politique, sociale, culturelle, à une socio-histoire de la demande, ou encore de la réception de cette offre. C'est finalement dans ce manque que les trois ouvrages se ressemblent.

Certes, retrouvant les accents de la micro-histoire popularisée par des historiens italiens ou de « l'histoire du quotidien » de Jürgen Kocka (aucun des deux courants n'est réellement analysé dans les ouvrages), un certain nombre d'auteurs s'intéressent à la question de l'appropriation des formes sociales par les individus. Quelques exemples en témoigneront. Ainsi, dans *Faire de la science politique*, Marc Lazar met en évidence l'une des inflexions du travail socio-historien sur le Parti communiste français, le développement, dans les années 1980, d'un intérêt pour le « sociétal », c'est-à-dire l'émergence d'une approche anthropologique du communisme, en particulier les recherches sur la manière dont les militants, adhérents et électeurs se saisissent et usent de l'identité communiste (p. 116-118). Dans une autre perspective, Joël Guibert et Guy Jumel montrent l'intérêt d'une enquête sur les loisirs, et en particulier les jeux. Si l'on transforme la perspective fonctionnaliste qu'ils adoptent (ils écrivent ainsi que « le jeu remplit de multiples fonctions, notamment dans l'affirmation des identités, individuelles et collectives » – p. 55) en une approche en termes d'usages individuels et collectifs des pratiques de loisirs, on voit tout l'intérêt à une enquête socio-historique telle qu'ils la proposent, par exemple sur le rôle des jeux dans l'affirmation des identités régionales.

Mais proposer cette socio-histoire de la réception est un travail particulièrement délicat, et les auteurs qui s'en réclament ne le cachent pas. Le problème est en effet de trouver des sources qui puissent témoigner des pratiques sociales populaires d'appropriation et de réception. Ainsi, Joël Guibert et Guy Jumel citent une partie des recherches historiques et sociologiques sur les loisirs et sur les fêtes, en insistant sur les différences d'approche selon les classes sociales d'appartenance des individus. Evoquant rapidement la nécessité d'étudier la pluralité des pratiques ludiques, sportives ou festives, et donc de ne pas se contenter d'une analyse socio-historique des loisirs des classes dominantes, ils insistent sur le caractère peu ou pas « accessible » des sources sur l'histoire des loisirs ou des fêtes populaires. Philippe Hamman tente pour sa part de trouver un certain nombre de réponses à la question des modes d'appropriation populaires des messages politiques diffusés par des entrepreneurs politiques au travers des assiettes en faïence décorées qu'il prend pour objet : mais là encore, la réalité, le concret de la « diffusion populaire » lui échappe.

Ce type de manque est aussi le principal (le seul) regret que l'on ressent à la lecture du livre d'Eric Phélippeau. Ainsi, analysant le travail des journalistes dans les campagnes électorales du baron de Mackau, il affirme que « leurs articles et leurs commentaires contribuent simplement à routiniser des façons de voir et de penser politiques », et qu'ils pratiquent « par conséquent un travail multiforme de pédagogie politique avec la mise en circulation de ces petites feuilles locales » (p. 251). Le problème est que rien ne vient corroborer ces affirmations, que la réalité de l'inculcation est supposée par le simple fait que la volonté d'inculcation

existe. Dès lors, comment saisir ces pratiques populaires d'inculcation ou de politisation ? Arguant de cette difficulté, le socio-historien doit-il se contenter d'étudier les activités d'entrepreneurs politiques ou sociaux ?⁶²

Conclusion

Nouveau type d'offre de recherche, à cheval entre différentes disciplines des sciences sociales, la socio-histoire n'est donc pas uniquement (même si elle est aussi cela) un label permettant des coups éditoriaux ou académiques. Elle met aussi l'accent sur l'historicité des phénomènes sociaux contemporains et, en dernière instance, propose de nouvelles formules de recherche et tente de constituer autour d'objets, comme le politique ou la pauvreté, des problématiques communes informées des avancées des différentes sciences sociales. Dès lors, pourquoi cantonner les usages de l'histoire à la science politique ? La portée sociale de l'histoire, qui s'additionne à ces « bienfaits » que constituent l'appel à un travail collectif et la nécessité pluri-disciplinaire et à l'effet d'entraînement de l'exemple anglo-saxon (dont la sociologie française a souvent profité), ne devrait-elle pas pousser plus de sociologues à informer leurs recherches d'une perspective socio-historique ?⁶³

Références bibliographiques

- Almond (Gabriel), 1997 : « Les 'tables séparées'. Écoles et sectes dans la science politique américaine », *Politix*, n° 40, p. 39-57.
- Becker (Howard), 2002 : *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte.
- Bourdieu (Pierre), 1976 : « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3, p. 88-104.
- Bourdieu (Pierre), 1980 : « Le mort saisit le vif. Les relations entre l'histoire réifiée et l'histoire incorporée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 32-33, p. 3-14.
- Braudel (Fernand), 1969 : *Ecrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969.
- Buton (François) et Mariot (Nicolas), dir., 2009 : *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris, PUF (« CURAPP »).
- Chapoulie (Jean-Michel), 1991 : « La seconde fondation de la sociologie française, les Etats-Unis et la classe ouvrière », *Revue française de sociologie*, vol. 32 (3), p. 321-364.
- Charle (Christophe), 1991 : « Où en est l'histoire sociale des élites et de la bourgeoisie ? Essai de bilan critique de l'historiographie contemporaine », *Francia*, vol. 18 (3).
- Charle (Christophe), 1994 : *La République des universitaires (1870-1940)*, Paris, Seuil (« L'Univers historique »).
- Codaccioni (Vanessa), 2013 : *Punir les opposants : PCF et procès politiques*, Paris, CNRS Editions.

⁶² Notons que cette critique est une question de recherche que je me pose moi-même, n'étant pas parvenu, dans mes travaux sur le rôle des avocats dans la politisation et la judiciarisation de la société française, à trouver une « formule de recherche » qui aurait permis de mettre en évidence la réalité de ces phénomènes (cf. Willemez, 2000).

⁶³ Au-delà des nombreuses publications parues depuis la publication de ce texte, qui utilisent l'histoire pour produire des raisonnements sociologiques, ma propre trajectoire, avec celle d'autres collègues, illustre la possibilité de la traversée des frontières disciplinaires, aussi bien dans une perspective institutionnelle (docteur en science politique devenu maître de conférences puis professeur de sociologie) que dans une approche de recherche proprement dite : ayant été formé par cette socio-histoire du politique, je ne me suis jamais posé la question de l'intérêt d'un passage par l'analyse de conjonctures ou de documents historiques, l'historicisation des objets et des catégories que j'ai étudiés (en l'occurrence principalement les professionnels et les outils du droit et de la justice) étant devenu une sorte de pré-requis, qui n'empêche en rien de travailler par ailleurs sur le « très contemporain ».

- Collovald (Annie), 1999 : *Jacques Chirac et le gaullisme. Biographie d'un héritier à histoires*, Paris, Belin (« Socio-histoires »).
- Cossart (Paula), 2010 : *Le meeting politique : De la délibération à la manifestation*, Presses Universitaires de Rennes.
- Déloye (Yves), 1997 : *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »).
- Dosse (François), *L'Histoire en miettes. Des « Annales » à la « Nouvelle histoire »*, Paris, La Découverte, 1987 (nouvelle édition : Pocket, 1997).
- Fabiani (Jean-Louis), 1988 : *Les philosophes de la république*, Paris, Éd. de Minuit.
- Garrigou (Alain), 1992 : *Le vote et la vertu*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Gaxie (Daniel), Lehingue (Patrick), 1984 : *Enjeux municipaux. La constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, PUF (« CURAPP »).
- Hall (Peter), Taylor (Rosemary), 1997 : « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », *Revue française de science politique*, vol. 47 (3-4), p. 469-495.
- Kaluszinski (Martine), Wahnich (Sophie), dir., 1998 : *L'Etat contre la politique ? Les expressions historiques de l'étatisation*, Paris, L'Harmattan.
- Karady (Victor), 1976 : « Durkheim, les sciences sociales et l'Université : bilan d'un semi-échec », *Revue française de sociologie*, vol. 17 (2), p. 267-311.
- Karady (Victor), 1979 : « Stratégies de réussite et modes de faire-valoir de la sociologie chez les durkheimiens », *Revue française de sociologie*, vol. 20 (1), p. 49-82.
- Lacroix (Bernard), 1985 : « Ordre politique et ordre social. Objectivisme, objectivation et analyse politique », in Leca (Jean), Grawitz (Madeleine), dir., *Traité de science politique*, Paris, PUF, vol. 1, p. 469-565.
- Lehingue (Patrick), 1997 : « La 'volatilité électorale'. Faux concept et vrai problème : fluidité des définitions, infidélités des mesures et flottement des interprétations », *Scalpel. Cahiers de sociologie politique de Nanterre*, n° 2-3, p. 123-177.
- Lehingue (Patrick), 2001 : article « Sociologie critique » in Perrineau (Pascal), dir., *Dictionnaire du vote*, Paris, Flammarion.
- Lenoir (Rémi), 2003 : *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Seuil, 2003.
- Lepetit (Bernard), dir., 1995 : *Les formes de l'expérience. Une autre histoire critique*, Paris, Albin-Michel (« L'évolution de l'humanité »).
- McDonald (Terence), 1996 : « What we Talk about When We Talk about History : The Conversations of History and Sociology », in McDonald (T.), dir., *The Historical Turn in the Human Sciences*, Ann Arbor, University of Michigan Press, p. 91-118.
- Menger (Pierre-Michel), 2001 : « Les temps, les causes et les raisons de l'action », in Grenier (Jean-Yves), Grignon (Claude), Menger (Pierre-Michel), dir., *Le modèle et le récit*, Paris, ed. de la MSH, p. 103-177.
- Müller (Bertrand), 1994 : « Critique bibliographique et construction disciplinaire : l'invention d'un savoir-faire », *Genèses*, n° 14, p. 105-123.
- Noiriel (Gérard), 1989 : « Pour une approche subjectiviste du social », *Annales ESC*, p. 1435-1459.
- Noiriel (Gérard), 1991, « Les voies de l'histoire », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, vol. 1(1), p. 4.
- Noiriel (Gérard), 1996 : *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris, Belin (« Socio-histoires »).
- Noiriel (Gérard), 2006 : *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte (coll.« Repères »).
- Offerlé (Michel), 1987 : *Les partis politiques*, Paris, PUF (« Que-Sais-Je »).
- Offerlé (Michel), 1989 : « Mobilisation électorale et invention du citoyen. L'exemple du milieu urbain français à la fin du XIX^e siècle », in Gaxie (Daniel), dir., *L'explication du vote*, Paris, Presses de la FNSP.
- Offerlé (Michel), 1994a : « Eclats de voix. L'élection comme objet de science politique », *Regards Sociologiques*, n° 7, p. 63-74.
- Offerlé (Michel), 1994b : *Sociologie des groupes d'intérêts*, Paris, Montchrestien (coll. « Clefs »).
- Offerlé (Michel) et Rouso (Henry), dir., 2008 : *La fabrique interdisciplinaire: histoire et science politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

- Penan (Henri), 1994 : « Analyse dynamique des réseaux de cocitation d'articles scientifiques », in Courtial (Jean-Pierre), dir., *science cognitive et sociologie des sciences*, Paris, PUF (« Le sociologue »), p. 124-147.
- Phélippeau (Eric), 1993 : « La fabrication administrative des catégories politiques : votes, déclarations de candidatures et verdict des préfets (1852-1914) », *Revue française de science politique*, 43 (4), p. 587-612.
- Sacriste (Guillaume), 2011 : *La République des constitutionnalistes : professeurs de droit et légitimation de l'État en France, 1870-1914*, Paris, Sciences Po, Les Presses, coll. « Droit ».
- Topalov (Christian), dir., 1994 : *Naissance du chômeur : 1880-1910*, Paris, Albin Michel (coll. « L'évolution de l'humanité »).
- Topalov (Christian), dir., 1999 : *Laboratoires du nouveau siècle. La nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France 1880-1914*, Paris, Editions de l'EHESS.
- Vatin (François), 2007 : *Morale industrielle et calcul économique dans le premier XIXème siècle: Claude-Lucien Bergery (1787-1863)*, Paris, L'Harmattan.
- Veyne (Paul), 1971 : *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil (« L'Univers historique »).
- Willemez (Laurent), 2000 : *Des avocats en politique (1848-1880). Contribution à une socio-histoire de la profession politique en France*, thèse de doctorat en science politique, Université Paris I.